BADMINTON CLUB SEBOURG

Adulte : 30€
Enfant : 25€*

Jours / Créneaux horaires / Lieu / Fonctionnement :

Salle des sports de Sebourg

Lundi 18h - 20h30
Vendredi 18h30 - 21h00

OBLIGATOIRE

QR CODE : Merci de le flasher pour valider le certificat médical

L'inscription aux séances et la correspondance entre les membres du club se fait grace à l'application
SPORTMEMBER **Un lien vous sera envoyé par SMS et Mail après votre inscription.**

Download on the App Store

GET IT ON Google Play

Le club vous offre l'opportunité d'acheter du matériel et des vêtements de badminton à prix avantageux chez notre partenaire Badmania en boutique ou sur le site Badmania.fr.
Demander le code sponsor à un membre du club.

badmania.fr

INSCRIPTION SAISON 2023-2024

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Téléphone Portable :

Email :

RGPD : J'accepte que les données ci dessus soient utilisées par les membres du bureau du Badminton Club Sebourg :

☐ j'accepte ☐ je refuse

Règlement par chèque uniquement à l'ordre de : Badminton Club Sebourg
Merci de joindre un certificat médical pour pouvoir commencer l'activité

Date et Signature de l'adhérent :

IPNS

Article 1

Ce règlement ne se substitue en rien à celui de la salle de sport de Sebourg . Il apporte simplement des règles supplémentaires relatives à la pratique du Badminton. Chaque adhérent est donc tenu de respecter le règlement intérieur de la salle et celui du club de bBdminton.

Article 2

Le Badminton Club de Sebourg est à vocation Loisir.

Article 3

Il est demandé d'utiliser la plateforme SportMember (sur internet) pour notifier de sa présence aux séances. Le lien vers le SportMember du club est donné aux membres suite à leur adhésion.

Article 4

La pratique du sport est fondée sur plusieurs principes, dont celui du respect mutuel. Chaque adhérent est donc prié de rester respectueux envers les autres.

Article 5

Le Badminton sera pratiqué avec une paire de chaussures réservée à l'utilisation en salle.
Une tenue correcte est exigée pour la pratique du Badminton.

Article 6

L'accès à la salle ne se fait qu'en présence d'un membre du Bureau ou d'un membre actif et durant les horaires prévus.

Le Bureau du BCS

REGLEMENT INTERIEUR - BADMINTON CLUB SEBOURG

Article 7

Pour permettre la découverte du Badminton, 2 séances sans inscription sont autorisées. Par la suite, une inscription sera obligatoire pour continuer à jouer. Il sera demandé au futur adhérent une cotisation, une fiche d'inscription et un certificat médical (voir QR code) autorisant la pratique du Badminton.

Article 8

Le club accepte les jeunes joueurs (de 14 ans), sous la responsabilité d'un adulte référent, adhérent et jouant au club. À partir de 15 ans, le joueur pourra venir seul.

Article 9

Chaque adhérent peut inviter une personne extérieure au club trois fois par an maximum. Il est demandé d'en informer à chaque fois un membre du Bureau avant la séance.

Article 10

Une raquette pourra être prêtée aux nouveaux joueurs, lors de leurs premières séances. Cependant, les joueurs doivent rapidement posséder leur propre raquette.
À la fin de chaque séance, les joueurs sont priés de ranger le matériel et de ne rien laisser traîner dans la salle (bouteille d'eau, papier…)

Article 11

Le bureau se réserve le droit d'exclure tous joueurs ne respectant pas ce règlement.

***15 ans révolu**

Le Bureau du BCS